Egalité hommes/femmes : une occasion perdue

Article rédigé par Elizabeth Montfort, le 20 janvier 2014

Le lundi 20 janvier, les députés examineront en première lecture le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Une nouvelle loi sur l'égalité est-elle utile ? Non, surtout, quand elle s'inspire d'un schéma marxiste de la différence.

DEPUIS que la France reconnaît dans l'égalité l'un des principes fondateurs de la démocratie, on pensait que tout avait déjà été organisé, réglementé, calibré, en matière d'égalité homme/femme. Mais pour un gouvernement qui a fait de l'égalité son slogan, voire son idéologie, tant ce principe ressemble de plus en plus à l'égalitarisme, il est nécessaire d'avoir une nouvelle loi car « des lacunes demeurent ».

Pot-pourri

Ainsi ce nouveau projet de loi qui, tel un pot-pourri, tant les sujets traités appartiennent à des domaines variés, voudrait résoudre toutes les situations, comme si cela était possible : égalité professionnelle, violences faites aux femmes, oubliant au passage les violences faites aux hommes, répartition des tâches domestiques au risque de s'immiscer dans la vie des couples et des familles...

Nous saluons naturellement les propositions d'égalité en matière professionnelle : « A travail égal, salaire égal ». Trop de femmes ont des retraites faibles, surtout si elles sont seules après avoir élevé des enfants. Mais avions-nous besoin d'une nouvelle loi alors qu'il suffisait de mette en œuvre celles qui existent déjà ?

Les objectifs ne sont pas ceux-là. Il s'agit de traduire par un texte législatif tous les programmes d'action présentés par le gouvernement depuis son arrivée au pouvoir et dont le texte de référence est le *Programme d'action pour lutter contre les discriminations et pour l'égalité de genre* (octobre 2012).

Une vision marxiste de la différence

Ce texte nous laisse un goût amer, car cette vision d'une société d'égalité revient à revendiquer que les femmes fassent les mêmes choses que les hommes. Ainsi l'homme est la référence de la femme.

En refusant de regarder **ce qu'est la femme et ce qu'est l'homme** dans ce qu'ils ont de spécifique et de commun, l'égalité devient la recherche de l'uniformité des fonctions, et des responsabilités dans tous les domaines de la vie en société.

Ce projet de loi est imprégné de la pensée marxiste qui n'arrive pas à regarder ensemble « égalité et différence » car pour ces idéologues « différence » signifie « hiérarchie ».

Si bien que le texte passe à côté de l'opportunité de redonner aussi à l'homme toute sa place dans des domaines qu'il a désertés : l'éducation, la médecine, la justice... Certains métiers ne comptent pratiquement pas d'hommes comme l'enseignement. Pourquoi faire tant d'effort de réglementation pour que les femmes accèdent aux fonctions dites « masculines » et ne pas proposer la même chose pour les hommes ?

De même, l'allocation « accueil de l'enfant » devient allocation « éducation de l'enfant », confirmant une vision fonctionnaliste de la parenté : « le parent c'est celui qui éduque, mais non celui qui donne la vie » avons-nous entendu lors des débats sur la loi Taubira.

Les points inacceptables

Le congé parental est prévu pour une durée de 3 ans à condition que le père accepte de prendre 6 mois de ce congé. A défaut, ces 6 mois seront perdus. L'idéologie égalitariste pénalise l'enfant. Faciliter le congé parental des pères est une chose, l'y obliger en est une autre.

L'avortement : alors que la ministre des Droits de la femme a déclaré qu'il ne fallait pas que ce projet de loi traite de toutes les questions des femmes, on s'étonne de voir traiter l'IVG à propos d'« égalité ». L'objectif est très clairement de banaliser l'avortement et de transformer une exception d'avortement (loi Veil de 1975) en « droit à l'avortement », par la suppression de « l'état de détresse » et de l'information à un autre choix pour la mère.

Les violences faites aux femmes : ces violences sont intolérables, surtout à l'égard des personnes les plus vulnérables. Mais c'est oublier la violence faite aux hommes. C'est oublier aussi les violences d'une autre nature : celle de leur refuser le statut de mère ou d'épouse, depuis la loi Taubira ; c'est aussi la banalisation du recours à la PMA et à la GPA, comme si la maternité était une situation banale ; c'est enfin l'indifférenciation des sexes.

Un texte indéfendable

Ce projet de loi ne répond pas à la question légitime d'une juste coopération entre les femmes et les hommes, dans le respect de leur différence et de ce qu'ils ont en commun. Pour atteindre l'égalité, il faudrait que la femme soit le clone de l'homme. Cela nous ne le voulons pas !

Elizabeth Montfort et Nicole Thomas-Mauro sont anciens députés au Parlement européen.

En savoir plus:

http://www.nouveaufeminisme.eu/